

QUIZZ SUR L'ORIENTATION
Séance du 2 décembre 2020
3^{ème} Prépa métiers – LPO MOUTIERS

1) Le CAP forme à un métier précis.

VRAI

FAUX

Donnez un exemple :

2) Quand on prépare un CAP, on ne fait plus d'enseignement général.

VRAI

FAUX

Expliquez :

3) Les élèves qui souhaitent préparer un Bac Pro obtiennent forcément une place dans la section choisie.

VRAI

FAUX

Expliquez :

4) Après un CAP, on ne peut pas continuer ses études.

VRAI

FAUX

Expliquez :

5) On peut travailler directement après un Bac Professionnel.

VRAI

FAUX

Expliquez :

6) Lorsqu'on prépare un CAP par alternance, il n'y a que l'enseignement professionnel.

VRAI

FAUX

Expliquez :

7) En apprentissage, on ne va plus du tout en cours.

VRAI

FAUX

Expliquez :

8) Lorsqu'on est apprenti, on reste un élève.

VRAI

FAUX

Expliquez :



Le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) est le diplôme professionnel de base. Il atteste que vous êtes capable d'exercer un certain métier. Quelques exemples : CAP maçon, CAP cuisine, CAP carrosserie réparation ... ou des CAPA dans le domaine agricole, comme le CAPA jardinier paysagiste ...



Le CAP se prépare en général en 2 ans après la 3^{ème}.

- **Priorité aux enseignements technologiques et professionnels** : pour apprendre les savoir-faire du métier (cours en classe, travaux pratiques en ateliers...)
- **Les enseignements généraux** : français, maths-sciences, histoire-géo, langue vivante, EPS...
- Et une **période de stage en entreprise de 12 à 14 semaines**.
- Il peut se préparer **sous statut scolaire ou en apprentissage**.

Le Bac Professionnel se prépare en 3 ans après la 3^{ème}.

- Au programme, **des enseignements généraux, des enseignements professionnels et des périodes de stages en entreprise de 22 semaines**.
- La voie professionnelle s'est transformée : en 2^{nde} Pro l'élève est inscrit dans une **famille des métiers**.
- Il peut se préparer **sous statut scolaire ou en apprentissage**.



Lorsqu'on a obtenu un Bac Pro, on peut exercer un emploi de technicien. C'est l'objectif de ce diplôme, l'insertion dans la vie active. **Mais certains élèves, avec un bon dossier tentent l'entrée en BTS (Brevet de Technicien Supérieur).**

Le CAP ou le Bac Pro se préparent sous statut scolaire dans un Lycée Professionnel (LP) ou comme apprenti dans un Centre de Formation d'Apprentis (CFA).

Qu'elles aient été préparées en LP ou en CFA, les épreuves du CAP et du Bac Pro sont les mêmes. Elles comportent à la fois des matières professionnelles et des matières générales.

La procédure d'affectation est informatisée. Chaque élève va être affecté d'un barème de points (selon les résultats, les aptitudes jugées par l'ensemble des professeurs, l'avis du conseil de classe). **Selon le barème final, l'élève pourra être affecté ou non.** Certains CAP ou Bac Pro ont des taux de demande importants.

Il vaut mieux faire plusieurs vœux. Cela peut être la même formation dans plusieurs établissements ou bien des formations différentes. **Elargissez vos choix !**



Le jeune qui veut préparer un **CAP ou un Bac Pro par alternance** va passer la plus grande partie de son temps en entreprise et le reste en CFA.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui donne droit à un salaire (qui varie selon l'âge et l'année de formation entre 25 et 75% du SMIC).

C'est à l'élève et sa famille de faire les démarches pour trouver l'entreprise et s'inscrire au CFA.

Lorsqu'on est apprenti, on devient salarié, donc en perdant le statut scolaire, on perd aussi les vacances scolaires.

